Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 022-212202402-20260205-2026_02_02-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

27 janvier 2026

DATE D'AFFICHAGE

29 janvier 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 15

PRESENTS 15

Ayant pris Part au vote 15

L'an deux mil vingt-six
Le quatre février à vingt heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance extraordinaire sous la présidence de Monsieur **CHEVALIER**, Maire.

Etaient présents : Mr **CHEVALIER,** Maire, Mr **BARBE,** Mme **DUROT,** Mr **PRIE, Mme PACE,** Adjoints, Mmes **BOUCHER, CRETE**, Mrs **DUCLOS,** Mme **LABBE,** Mrs **MACE, MAILLARD, MOINERIE,** Mmes **PFEIFFER, PILLET, TEFFAINE.**

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Mr excusé.

Madame **PACE** a été élue secrétaire

2026.02.02 **SDE 22 : Avenant à la convention de groupement d'achat d'énergie**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le marché de fourniture d'électricité (en partenariat avec le SDE) en cours sera renouvelé en 2027. Afin d'anticiper le cours des marchés et autres, le SDE (Syndicat Départemental d'Energie 22) prépare dès maintenant les pièces de la consultation. Le comité syndical du SDE, lors de sa séance du 19 décembre 2025, a validé un projet d'avenant à la convention de groupement d'achat d'énergie portant sur des modifications mineures et des clarifications :

- Intégration d'une clause sur le Règlement Général à la Protection des données (RGPD)
- Précision sur la définition d'un membre désormais désigné par son N° de SIREN,
- Précision sur la date d'application des frais d'adhésion au groupement qui sont dus dès la phase de préparation du marché
- Suppression des références au logiciel SMAE (système de management des achats d'énergie), ce module étant désormais intégré au logiciel SME.

Monsieur le Maire soumet le présent avenant à l'avis du conseil.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :
- APPROUVE cet avenant
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant.

Pour extrait conforme
Le Maire